COLLOQUE
28 MAI 2025

L'ENVERS DE LA P-38

NOS DROITS FONDAMENTAUX EN CRISE



Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec



ORDRE DU JOUR

9h00 Ouverture du colloque

Julie Rivard, Présidente de l'AGIDD-SMQ

9h15 Allocution de l'invité d'honneur

Pierre Craig, journaliste et animateur de l'évènement

9h30 Conférence: - Mesures involontaires en psychiatrie et discrimination systémique : de l'inutilité des réformes juridiques

Emannuelle Bernheim, Professeure titulaire, Faculté de droit, section de droit civil, Université d'Ottawa

10h30 PAUSE

10h50 Conférence: Cadre légal de la « santé mentale » en Ontario

Jean-Laurent Domingue, Professeur adjoint, Sciences infirmières, Université d'Ottawa

12h00 DÎNER

13h10 Panel sur la bienviolence

Carole Giguère, déléguée de ReprésentACTION santé mentale Outaouais.

Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice, responsable des communications et de l'action sociopolitique au RRASMQ

Pierre Pariseau-Legault, Professeur agrégé, Directeur des programmes de cycles supérieurs en sciences infirmières, Département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais

Laurence Guénette, coordonnatrice et porte-parole de la Ligue des droits et libertés

14h30 PAUSE

14h45 Panel sur la bienviolence (suite)

15h45 Annonces

Me Patrick Martin-Ménard, avocat représentant le recours collectif sur la garde préventive

Nancy Melanson, co-coordonnatrice et responsable du volet sociopolitique de l'AGIDD-SMQ

16h20 Clôture du colloque

Claude Moreau, Vice-Président de l'AGIDD-SMQ

16h30 Cocktails, bouchées et remise des Prix Orange et Citron 2025!

PIERRE CRAIG

la suite de l'obtention d'un baccalauréat en sociologie en 1975, Pierre Craig entame une carrière en journalisme, laquelle sera teintée par sa contribution à de nombreuses émissions d'affaires publiques, telles que Enjeu et La Facture.



« Bien avant de commencer ses études en sociologie, il se préoccupe des inégalités sociales et de l'injustice sociale. La sociologie est pour lui un moyen de comprendre celles-ci et de développer son sens critique. Il y apprend à aborder les problèmes sous leurs multiples aspects et à travers le regard des différents acteurs, notamment celui des plus démunis [...]

Dans son travail, il traitera de différents grands dossiers d'intérêt public dans lesquels il mettra les injustices sous l'œil de la caméra, en donnant la parole aux citoyens. » (Université de Montréal)

Finalement, Pierre Craig est un allié de longue date de l'AGIDD-SMQ et de sa mission, en valorisant la parole des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale dans l'espace public et en promouvant leurs droits.

EMMANUELLE BERNHEIM



Double titulaire d'un Ph.D. en sciences sociales et d'un LL.D en droit, Emmanuelle Bernheim soutien sa thèse en 2011, portant sur les enjeux théoriques et pratiques de l'internement et des soins psychiatriques imposés. Elle est maintenant professeure titulaire, de la faculté de droit, section de droit civil, à l'Université d'Ottawa.

L'AGIDD-SMQ collabore avec elle depuis de nombreuses années, majoritairement au sujet des autorisations judiciaires de soins et d'hébergement.

« Mes recherches portent sur le rôle du droit et de la justice dans la production et la reproduction des inégalités. Dans les cinq dernières années, je me suis impliquée dans des activités de recherche variées, développant un programme de recherche autour de la question de l'accès à la justice et de sa mise en œuvre pour les citoyens marginalisés. Je développe cette problématique sous trois axes principaux :

- 1. la santé mentale;
- 2. la protection de la jeunesse;
- 3.la non représentation par avocat·e·s devant les tribunaux. » (Université d'Ottawa)

La conférence Mesures involontaires en psychiatrie et discrimination systémique : de l'inutilité des réformes juridiques portera sur la judiciarisation croissante des problèmes sociaux et du passage d'une volonté d'offrir des services et des soins à la gestion du risque et à la sécurité publique dans les politiques sociales québécoises.

JEAN-LAURENT DOMINGUE

Jean-Laurent **Domingue** obtient son doctorat en infirmières Sciences en 2021. Sa thèse porte sur la Production de « personnes dangereuses » en psychiatrie légale: une ethnographie critique de la Commission ontarienne d'examen. Aujourd'hui, il est professeur adjoint à la faculté Sciences infirmières à l'Université d'Ottawa, en plus d'être infirmier autorisé spécialisé en psychiatrie légale et en santé mentale en Ontario.



« Ses travaux de recherche portent sur les dimensions politiques des soins infirmiers, tout particulièrement sur la prise en charge des personnes marginalisées au regard de la santé et de la sécurité publiques. Le professeur Domingue se fonde sur la théorie critique et sur une méthode qualitative pour mieux comprendre comment le personnel infirmier interagit avec les structures hégémoniques qui maintiennent les injustices systémiques. » (Université d'Ottawa)

La conférence Cadre légal de la « santé mentale » en Ontario vise à démystifier le fameux « modèle ontarien », prisé, entre autres, par l'Association des médecins psychiatres du Québec. En Ontario, l'amalgame de divers mécanismes d'exception est utilisé en pratique, comparativement au Québec.

CAROLE GIGUÈRE



Déléguée de Représent-ACTION santé mentale Outaouais depuis 2023, Carole Giguère fait vivre la collective parole personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région. Que ce soit lors de Tables de concertation, de divers comités ou au Mois de la parole collective en santé mentale, elle milite quotidienafin les nement que revendications des perpremières sonnes concernées soient entendues et que leurs droits soient respectés.

En tant que membre du panel portant sur la bienviolence, Carole Giguère témoignera de son vécu en tant que personne ayant subi une garde en établissement, les impacts d'une telle procédure sur la vie des personnes qui en sont victimes et la stigmatisation qui en découle.

ANNE-MARIE BOUCHER

Anne-Marie Boucher travaille au Regroupement des ressources alternatives santé mentale du en Québec depuis maintenant 10 ans. L'organisme a pour mission de regrouper les organismes alternatifs en santé mentale et les soutenir dans leur mission communautaire autonome, tout en faisant la promotion de la philosophie alternative en santé mentale et en valorisant des pratiques Ailleurs et *Autrement* du modèle biopsychiatrique.



« Anne-Marie détient une maitrise en sociologie et un baccalauréat en Histoire, culture et société. Elle s'intéresse à l'analyse des enjeux sociaux et politiques et aime partager et faire évoluer ses idées avec les groupes. » (RRASMQ)

Son apport à titre de panéliste adressera la place du communautaire et des pratiques alternatives à la crise, et la manière dont une approche respectueuse des personnes et de leurs droits est bénéfique.

PIERRE PARISEAU-LEGAULT



« Pierre Pariseau-Legault est professeur titulaire département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais et codirecteur scientifique du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS). Il possède une expertise en soins infirmiers médicolégaux et s'intéresse également à la judiciarisation des problèmes sociaux [...]

Au cours des dernières années, le professeur Pariseau-Legault a mené et participé activement, comme chercheur principal ou comme co-chercheur, à plusieurs projets de recherche portant sur les pratiques coercitives (hospitalisations et traitements involontaires), le signalement aux services de protection de l'enfance, l'intervention en contexte d'itinérance et la culture du silence dans les organisations de santé et les services sociaux. Ses travaux poursuivent les objectifs suivants : Améliorer les pratiques d'intervention médico-légale, renforcer la compétence éthique des professionnel·le·s de la santé et favoriser une plus grande reconnaissance des droits humains en santé mentale. » (Université du Québec en Outaouais)

Comme membre du panel sur la *bienviolence*, Pierre Pariseau-Legault saura traiter des enjeux relatifs aux droits des personnes lors d'une garde en établissement, et ce, du point de vue du personnel soignant.

LAURENCE GUÉNETTE

Laurence Guénette est coordonnatrice et porte-parole de Lique des droits et libertés. Cet organisme est « au cœur de plusieurs luttes sociales importantes, Lique des droits et libertés protège les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels depuis plusieurs décennies.



L'histoire de la Ligue est intimement liée à l'histoire politique et sociale du Québec, à l'évolution du droit international ainsi qu'aux luttes menées par les mouvements sociaux d'ici et d'ailleurs. Depuis plus d'un demi-siècle, cet organisme indépendant et non partisan marque de son empreinte l'évolution de la société québécoise, contribuant à faire reconnaître les idéaux d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance de tous les humains. » (Ligue des droits et libertés)

Laurence Guénette est militante pour les droits humains depuis 20 ans, notamment auprès des réfugié·e·s et des autochtones. Elle « est détentrice d'un baccalauréat en Relations internationales et droit international ainsi que d'une maîtrise en Droit et Société, s'intéressant aux rapports complexes que les mouvements sociaux entretiennent avec le droit. » (SPGQ)

Au panel, elle abordera les enjeux relatifs à la montée de la droite dans nos sociétés et des conséquences au niveau des droits fondamentaux.

PRIX ORANGE

PIERRE B.

Pierre, une personne ayant subi un sevrage très difficile de benzodiazépines, a entrepris une démarche citoyenne visant à mieux encadrer la prescription de ces psychotropes à fort risque de dépendance. Il a dénoncé le manque d'informations concernant l'usage à long terme des benzodiazépines à l'émission *Enquête*, a lancé le site web https://benzoveillance.com/, documentant les risques de ces médicaments et a démarré le mouvement #FaireEntendreRaison, visant à sensibiliser les professionnel.le.s de la santé aux impacts de la prescription de benzodiazépines.

LE REBOND

Cet organisme d'entraide alternatif a soutenu l'initiative d'une personne première concernée pour instaurer un groupe d'entraide sur les autorisations judiciaires de soins et d'hébergement (AJSH). Ce groupe, composé de personnes sous AJSH ou à risque de le devenir, se rencontre en ligne, permettant aux personnes à travers le Québec d'y participer. Les membres du groupe ont réussi à faire valoir leurs droits, grâce au soutien de leurs pair.e.s, en échangeant et développant des astuces pour négocier les termes de l'AJSH ou éviter son renouvellement.

Me PATRICK MARTIN-MÉNARD

En 2024, Me Martin-Ménard a représenté le groupe de promotion et de défense des droits Action Autonomie dans la création d'un recours collectif sur les gardes préventives. En effet, les personnes ayant été détenues en garde préventive plus de 72h entre le 1er janvier 2015 et le 4 novembre 2024 peuvent recevoir une compensation financière allant jusqu'à 1000\$ par jour supplémentaire prévu par la Loi P-38.001. Cette démarche a pour but de faciliter les démarches judiciaires, en plus de faire valoir les droits des personnes qui ont été lésés par une garde illégale.

PRIX CITRON

CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS

Les installations de ce CIUSSS ont fait controverse au cours de l'année. L'urgence psychiatrique de Granby, n'étant pas dotée d'assez de places, a dû héberger des patient.e.s dans des bureaux et aucune solution à long terme ne semble envisagée. De surcroit, un rapport du coroner dénote des lacunes au niveau des services offerts et de la formation du personnel au CHUS de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Notons que ce rapport survient après celui concernant le décès d'Amélie Champagne. Les rapports de coroners, la couverture médiatique et l'inaction du CIUSSS sont déplorables.

UNITÉ PSYCHIATRIQUE DE L'HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE

À la suite d'un rapport du Protecteur du citoyen, ayant pour mandat de s'assurer du respect des droits des citoyen.ne.s au sein des services de santé et de services sociaux, l'unité psychiatrique de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie s'est vue blâmée pour l'usage abusif de mesures de contrôle par le personnel soignant.

Le Protecteur du citoyen rapporte que les mesures de contrôle sont utilisées durant une trop longue période et ce, avant même que des alternatives aient été essayées. L'attitude désobligeante de certains membres du personnel et le laxisme au niveau de la tenue des dossiers sont aussi critiqués.

UNITÉ LE BOISÉ DU CENTRE JEUNESSE DE LÉVIS

Le Protecteur du citoyen dénonce les mesures d'isolement et de contentions abusives au sein de cette unité de réadaptation pour jeunes de 12 à 17 ans. On dénote entre autres le cas d'un jeune ayant été isolé environ 15 heures dans sa chambre. De plus, la nourriture est souvent insuffisante pour combler les besoins des résident.e.s. Enfin, l'insalubrité des douches et l'administration contrôlante de médicaments ont été dénoncés.

35 ANS DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES DROITS!

L'AGIDD-SMQ a pour mission de lutter pour la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Ces droits, fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité, son ceux de tout citoyen. L'AGIDD-SMQ porte un regard critique sur les pratiques en santé mentale et s'implique pour le renouvellement de ces dernières. La préoccupation de l'AGIDD-SMQ a toujours été de défaire les préjugés et les mythes que subissent les personnes vivant un problème de santé mentale, et ce, à partir de leur point de vue. Fondée en 1990, l'AGIDD-SMQ est administrée majoritairement par des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

POUR NOUS JOINDRE

4837, rue Boyer, bureau 210 Montréal (Québec) H2J 3E6

Téléphone : 514 523-3443 Sans frais : 1 866 523-3443

Courriel: info@agidd.org
Web: http://www.agidd.org/

Facebook:

www.facebook.com/agidd.smq

Instagram: @agiddsmq



